

Séance du 12 avril 2012

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Françoise GOYET, Sébastien GUILLAUD, Christophe BUTTIN, Maurice BONNET-PIRON (départ après le vote du budget communal), Stéphanie GEORGES, Thomas LAQUERRIERE,

EXCUSEES : Maryline BELLAVIGNA, Céline MAGNINO,

Marcel BERTHIER a été élu secrétaire de séance.

1 ó Budget primitif 2012 de la commune et affectation du résultat

- Avec un résultat positif de fonctionnement 2011 de 344 613.11 €, la section de fonctionnement s'équilibre à 670 455 €
- Avec résultat négatif d'investissement 2011 de 18 957.56 €, la section d'investissement s'équilibre à 243 700 €

2 ó Budget primitif 2012 pour l'assainissement et affectation du résultat

- Avec un résultat positif d'exploitation 2011 de 94 529.02 €, la section d'exploitation s'équilibre à 173 634.02 €
- Avec résultat positif d'investissement 2011 de 124 554.05 €, la section d'investissement s'équilibre à 398 830 €

3 ó Budget primitif 2012 du CCAS et affectation du résultat

- Avec un résultat positif de fonctionnement 2011 de 4 514.29 €, la section de fonctionnement s'équilibre à 4 639.29 €

4 ó Vote du taux des taxes

Le conseil municipal décide, pour la troisième année consécutive, de ne pas augmenter le taux des taxes en 2012. Les valeurs à prendre en compte sont :

- Taxe d'habitation : 13.50 %
- Taxe sur le foncier bâti : 17 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 48.84 %

5 ó Vote du taux des taxes

Pour l'année 2012 la contribution de la commune au SIVU du groupe scolaire CULIN-TRAMOLE s'élève à 75 790 €

6 ó Comice agricole

Le traditionnel Comice agricole n'aura pas lieu cette année mais sera néanmoins remplacé par une fête campagnarde qui se déroulera le 26 août à Ste Anne sur Gervonde.